

**Lettre circulaire de la COI n°3063**  
 (Disponible en anglais et en français)

COI/VH/BA/DCS/  
 12 décembre 2025

Aux : Contacts nationaux pour les tsunamis (TNC) du GIC/NEAMTWS  
 Points focaux pour l'alerte aux tsunamis (TWFP) du GIC/NEAMTWS

Cc : Agences nationales officielles de coordination chargées d'assurer la liaison avec la COI  
 dans les États membres du GIC/NEAMTWS Délégations permanentes/Missions  
 d'observation auprès de l'UNESCO et commissions nationales pour l'UNESCO dans les  
 États membres du GIC/NEAMTWS  
 Comité directeur du GIC/NEAMTWS  
 Président et vice-présidents du GIC/NEAMTWS  
 OMM, UNDR  
 UE DG-ECHO, Commission mixte de recherche  
 Coordinateurs NAVAREA pour la région de l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les  
 mers adjacentes (Espagne, France, Royaume-Uni, Norvège et États-Unis)

**Objet : NEAMWave26 – Exercice d'alerte aux tsunamis du Système d'alerte rapide  
 aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la  
 Méditerranée et les mers adjacentes, 3 au 24 mars 2026**

Le Comité directeur du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes, lors de sa réunion en 2025, a décidé d'aligner l'exercice NEAMWave26 avec un exercice de la communauté locale prévu par les pays participant au [projet CoastWAVE 2.0](#).

NEAMWave26, qui se déroulera du 3 au 24 mars 2026, proposera cinq scénarios. Les États membres pourront choisir le(s) scénario(s) qui répondra(dront) le mieux à leurs besoins. Cette lettre contient des informations générales et des détails supplémentaires sur NEAMWave26. À ce jour, cinq exercices NEAMWave ont été menés (2012, 2014, 2017, 2021 et 2023).

L'exercice NEAMWave26 offrira aux communautés pilotes et aux communautés reconnues comme Tsunami Ready « prêtes pour les tsunamis » la possibilité de se conformer à l'Indicateur 8 de l'UNESCO-COI sur la préparation aux tsunamis, qui exige qu'un exercice communautaire sur les tsunamis soit organisé au moins tous les deux ans.

Les objectifs de NEAMWave 26 sont les suivants :

Président	Vice-Présidents		
Yutaka MICHIDA, Prof. Envoyé spécial du Président pour la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques Université de Tokyo (Institut de Recherche sur l'atmosphère et l'océan) Kashiwanoha 5-1-5 2778564 Kashiwa JAPON	Mme Allison D. REED Chargée des affaires étrangères Département d'État des États-Unis Bureau des affaires océaniques et polaires Washington, DC USA	Capitaine Carlos ZUÑIGA ARAYA Directeur du Service hydrographique et océanographique de la Marine du Chili (SHOA) Casilla 324, Valparaíso, 237-0168 CHILI	Prof. Amr Zakaria HAMOUDA Président du Centre d'atténuation des risques marins (MHMC) Institut national de l'environnement et de la santé (INES) Océanographie et pêche (NOF) Qaitbay, Al-Anfoshi Alexandrie ÉGYPTE
Secrétaire exécutif	Dr Atanas PALAZOV Directeur par intérim, Professeur Institut d'Océanologie Académie bulgare des sciences 40 Parvi May Str. 9000 Varna BULGARIE	Dr Hansan PARK Chercheur principal, Corée Institut coréen des sciences et technologies océanographiques (KIOST) Directeur général du Centre de coopération en recherche marine entre la Corée et l'Indonésie 385, Haeyang-ro, Yeongdo-gu, Busan RÉPUBLIQUE DE CORÉE	
M. Vidar HELGESEN Commission océanographique intergouvernementale — UNESCO 7 Place de Fontenoy 75352 Paris Cedex 07 SP FRANCE			

1. Valider et évaluer le processus de diffusion du prestataire de services relatifs aux tsunamis (TSP) pour l'émission de messages sur les tsunamis dans la région de l'Atlantique du Nord-Est, de la Méditerranée et des mers adjacentes, en utilisant également les technologies de communication, comme les SMS ;
2. Valider et évaluer les procédures permettant aux pays de recevoir les messages relatifs aux tsunamis émis par le prestataire de services relatifs aux tsunamis par l'intermédiaire de leurs centres nationaux d'alerte aux tsunamis (NTWC), des points focaux pour l'alerte aux tsunamis (TWFP) ou des contacts nationaux pour les tsunamis (TNC) ;
3. Tester la diffusion des messages relatifs aux tsunamis auprès des services d'intervention d'urgence concernés (autorités de protection civile) ;
4. Évaluer le processus organisationnel de prise de décision en matière d'alerte et d'évacuation du public, afin de sensibiliser à leur mise en œuvre et de contribuer à l'élaboration d'une politique nationale de lutte contre le risque de tsunami.
5. Identifier les meilleures pratiques (à partager), les questions critiques (à traiter par le programme dans ses activités futures) et les possibilités d'amélioration tout au long du processus (y compris les procédures déjà testées entre les prestataires de services relatifs aux tsunamis et les points focaux pour l'alerte aux tsunamis/centres nationaux d'alerte aux tsunamis, ainsi que le panorama hétérogène des capacités nationales de gestion du risque de tsunami) ;
6. Tester les procédures pour l'assistance internationale entre la Commission européenne et les États membres participants ;
7. Pour cet exercice (NEAMWave26), l'un des principaux objectifs est d'impliquer les États membres participant au projet CoastWAVE 2.0, ainsi que les communautés reconnues comme « prêtes pour les tsunamis ». L'exercice permettra de tester l'efficacité et les capacités des communautés pilotes et existantes « prêtes pour les tsunamis » à réagir et à tester leurs systèmes dans une situation complexe et réaliste, en surmontant tous les problèmes qui pourraient survenir.

L'exercice impliquera le point focal pour l'alerte aux tsunamis désigné (TWFP), les centres nationaux d'alerte aux tsunamis (NTWC), les organismes chargés de la gestion des catastrophes (DMO) et les autorités de protection civile (CPA) dans votre pays, afin de mettre en œuvre les procédures décrites dans le [Guide opérationnel provisoire des utilisateurs \(2012\) du NEAMTWS \(NEAMTWS Interim Operational Users Guide\)](#). Les États membres sont vivement encouragés à étendre le ou les exercices au niveau communautaire, le cas échéant, et à mettre en place les équipes de planification et d'organisation nécessaires pour assurer la coordination avec les points focaux pour l'alerte aux tsunamis, les centres nationaux d'alerte aux tsunamis et les organismes chargés de la gestion des catastrophes. Les points focaux pour l'alerte aux tsunamis sont encouragés à partager les informations relatives à l'exercice avec les parties prenantes locales afin de renforcer la participation.

#### **Brève description et déroulement de l'exercice**

Les cinq prestataires de services relatifs aux tsunamis (TSP) accrédités dans la région de l'Atlantique du Nord-Est, de la Méditerranée et des mers adjacentes (NEAM) émettront des messages d'exercice en utilisant trois scénarios d'exercice différents préparés pour : la région de l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes, comme cela est détaillé ci-dessous :

Date	Type	Prestataires de services relatifs aux tsunamis	Titre	Épicentre (Latitude - Longitude)	Magnitude	Description
3 mars 2026	Scénario simple	NOA	Arc chypriote	34.55N - 32.65E	7,5	1222 Sud-ouest de Chypre
11 mars 2026	Scénario commun	INGV-NOA	Mer Ionienne	36.40N - 22.20E	7,1	1867 Péloponnèse
12 mars 2026	Scénario commun	CENALT-INGV	Mer Ligure	43.42N - 7.50E	6,9	1887 Tremblement de terre en Ligurie
13 mars 2026	Scénario simple	KOERI	Mer Noire	44.04N - 33.60E	7,5	Mer Noire
24 mars 2026	Scénario commun	IPMA-CENALT	Nord-est océan Atlantique	36.64N -11.80W	8,5	Défaut du banc de Gorringe

### Date des exercices et scénarios NEAMWave26

Le scénario commun de l'Atlantique du Nord-Est, exécuté conjointement par les TSP IPMA (Portugal) et CENALT (France) le 24 mars, simulera, en outre, une demande d'aide internationale par le Mécanisme de protection civile de l'Union et du Centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) de la Commission européenne.

### Documents relatifs à l'exercice et inscription

Une note d'information sur l'exercice **NEAMWave** a été préparée en 2023 pour encourager la participation, en particulier celle des autorités de protection civile et d'autres entités qui ne sont pas encore familiarisées avec l'exercice. Les versions arabe, française et espagnole du dossier sont disponibles [en ligne](#).

Le **Manuel d'exercice NEAMWave26** sera accessible [en ligne](#) au plus tard **mi-janvier 2026** dans le cadre des documents et formulaires d'orientation NEAMTWS.

Le Manuel d'exercice expose en détail la portée et les objectifs de NEAMWave26, les phases de l'exercice, les scénarios, les rôles, la conduite et l'évaluation de NEAMWave26, ainsi que les dispositions prises à l'égard des médias. Le Manuel d'exercice a été simplifié et se compose de deux documents distincts :

- (i) Le Manuel comprenant les instructions générales de l'exercice d'alerte aux tsunamis NEAMWave, et
- (ii) Des **suppléments** comprenant des informations spécifiques à NEAMWave26, c'est-à-dire des scénarios d'exercice, des concepts sur la composition des messages relatifs aux tsunamis, les coordonnées des membres de l'équipe d'exercice, etc.

Les États membres qui souhaitent participer à l'exercice NEAMWave26 doivent remplir le formulaire d'inscription à l'exercice [en ligne](#). L'inscription à l'exercice doit être effectuée au plus tard **fin janvier 2026**.

Les États membres inscrits en tant que destinataires d'un prestataire de services liés aux tsunamis n'ont pas besoin de s'inscrire séparément à l'exercice par le biais du formulaire en ligne, car ils recevront les messages de l'exercice dans le cadre du service complet fourni par les prestataires de services liés aux tsunamis. Les formulaires d'inscription à l'exercice prévoient deux niveaux d'inscription distincts : l'un conçu pour les contacts nationaux pour les tsunamis, les points focaux pour l'alerte aux tsunamis, les centres nationaux d'alerte aux tsunamis et les autorités de protection civile, et l'autre pour les autres autorités compétentes au niveau national ou local.

Un atelier d'information en ligne sur NEAMWave26 sera organisé au début du mois de février 2026. De plus amples informations seront fournies en temps voulu.

Étant donné que les exercices NEAMWave Tsunami visent à tester les procédures d'urgence, les liens de communication cruciaux aux niveaux régional et national et la préparation du personnel d'intervention afin de maintenir un niveau élevé de préparation opérationnelle dans toute la région, tous les États membres sont encouragés à participer à l'exercice NEAMWave26.

**Mise à jour des informations sur les contacts nationaux pour les tsunamis, les points focaux pour l'alerte aux tsunamis, les centres nationaux d'alerte aux tsunamis**

Veuillez fournir au secrétariat du GIC/NEAMTWS ([d.chang-seng@unesco.org](mailto:d.chang-seng@unesco.org)) les informations relatives à toute mise à jour concernant votre contact national pour les tsunamis (TNC), votre point focal pour l'alerte aux tsunamis (TWFP), votre centre national d'alerte aux tsunamis (NTWC) et vos points focaux pour l'alerte aux tsunamis (TWFP), et toute modification apportée aux Points de prévision des tsunamis<sup>1</sup> en utilisant le formulaire ci-joint au plus tard le 15 janvier 2026. Nous vous encourageons également à diffuser des copies de cette lettre aux organisations et autorités compétentes de votre pays.

**Résumé des dates et documents importants :**

**AVANT L'EXERCICE (Les dates sont indicatives)**

**Mi-janvier 2026**

- Le Manuel d'exercice du GIC/NEAMTWS est disponible à la page [NEAMWave26](#) (à télécharger)
- Date limite pour la communication des mises à jour concernant le contact national (TNC), le point focal pour l'alerte aux tsunamis (TWFP), le centre national d'alerte aux tsunamis (NTWC) au secrétariat du GIC/NEAMTWS par les voies officielles (ex. : Délégation permanente de l'UNESCO) en utilisant le formulaire de demande d'inscription ci-joint.

**Fin janvier 2026 :** Date limite [d'inscription en ligne](#). (les formulaires d'inscription doivent être téléchargés).

**Début février 2026 :** [Atelier d'information sur NEAMWave26](#), des informations complémentaires seront communiquées en temps utile.

**POST-EXERCICE**

**Mi-avril 2026 :** questionnaire d'évaluation par tous les participants (les formulaires d'évaluation seront à télécharger [ici](#)).

**Mi-mai 2026 :** soumission des rapports d'évaluation des prestataires de services relatifs aux tsunamis.

Avec mes salutations distinguées,

*[signature]*

Vidar Helgesen  
Secrétaire exécutif

---

<sup>1</sup> Lieu (longitude et latitude) où le centre d'alerte aux tsunamis, ou une autre organisation, fournit une estimation de l'heure d'arrivée du tsunami et/ou de la hauteur des vagues. Cela peut correspondre à des villes ou des populations côtières importantes, et/ou à l'emplacement de jauge du niveau de la mer.

Pièces jointes (2) : 1/ Formulaire de demande d'inscription pour le TNC, TWFP, NTWC  
2/ Point de prévision des tsunamis

## **1/ Formulaire de demande d'inscription pour le TNC, TWFP, NTWC**

### **SYSTÈMES D'ALERTE AUX TSUNAMIS ET DE MITIGATION DANS L'ATLANTIQUE DU NORD-EST, LA MÉDITERRANÉE ET LES MERS ADJACENTES (NEAMTWS)**

#### **FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION<sup>2</sup>**

**CONTACT NATIONAL POUR LES TSUNAMIS (TNC)**

**CENTRE NATIONAL D'ALERTE AUX TSUNAMIS (NTWC), et**

**POINT FOCAL POUR L'ALERTE AUX TSUNAMIS (TWFP) DISPONIBLE 24 H/24 7 J/7**

*Remarque : tout nouveau formulaire envoyé remplace de facto le précédent. Si vous souhaitez conserver les mêmes coordonnées que celles indiquées dans les formulaires précédents, veuillez les répéter sur le nouveau formulaire.*

Les États membres du GIC/NEAMTWS sont priés de mettre à jour officiellement ou de confirmer à nouveau les informations sur leurs centres nationaux d'alerte aux tsunamis et les coordonnées de leurs points focaux pour l'alerte aux tsunamis (TWFP) en activité dans le système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes, en remplissant ce nouveau formulaire. Les formulaires de demande d'inscription dûment remplis doivent être envoyés au Secrétaire exécutif de la COI ([v.helgesen@unesco.org](mailto:v.helgesen@unesco.org)) et envoyés en copie au Secrétaire technique ([d.chang-seng@unesco.org](mailto:d.chang-seng@unesco.org)), par l'une des voies suivantes :

1. Ministre des Affaires étrangères
2. Président de la Commission nationale pour l'UNESCO

Nom du pays : \_\_\_\_\_

Acceptez-vous de partager vos informations TNC, TWFP et NTWC avec d'autres contacts TWFP, TNC et NTWC ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_

**Définitions** (IOC EC-XLVII/Dec.3.2.1 (IV), 2014) :

Contact national pour les tsunamis (TNC) : personne désignée par le gouvernement d'un État membre du GIC pour représenter son pays aux fins de la coordination des activités internationales d'alerte aux tsunamis et de mitigation. Cette personne est un des principaux acteurs du programme du système national d'alerte aux tsunamis et de mitigation. Il peut s'agir du point focal pour l'alerte aux tsunamis, d'une personne appartenant à l'organisme national chargé de la gestion des catastrophes, d'un membre d'une institution technique ou scientifique ou de toute autre entité exerçant des responsabilités en matière d'alerte aux tsunamis et de mitigation.

Centre national d'alerte aux tsunamis (NTWC) : centre officiellement désigné par le gouvernement pour jouer un rôle de surveillance et émettre des alertes aux tsunamis et autres communiqués analogues sur le territoire national conformément aux procédures opérationnelles normalisées du pays.

<sup>2</sup> Mis à jour en janvier 2015 et juillet 2018

Point focal pour l'alerte aux tsunamis (TWFP) : point de contact disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 (un bureau, une unité opérationnelle ou un poste, et non un individu), désigné officiellement par le centre national d'alerte aux tsunamis ou par le gouvernement pour recevoir et diffuser les informations relatives aux tsunamis émises par un prestataire de services relatifs aux tsunamis du GIC, conformément aux procédures opérationnelles normalisées du pays. Le TWFP peut ou non être le NTWC.

## 1. Contact national pour les tsunamis (TNC)

Nom de l'agence :

Interlocuteur au sein de l'agence ou agent responsable :

Nom :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone portable :

Fax :

Adresse postale :

## 2. Centre national d'alerte aux tsunamis (NTWC)

Nom de l'agence NTWC :

Contact ou agent responsable de l'agence NTWC (personne) :

Nom :

Poste :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Adresse postale :

## 3. Point focal pour l'alerte aux tsunamis (TWFP) dédié à la réception des bulletins d'information sur les tsunamis

Nom de l'agence TWFP :

*(si différent de l'agence NTWC)*

Contact ou agent responsable de l'agence TWFP *(si différent de l'agence NTWC)* :

Nom :

Poste :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Adresse postale :

---

**Point de contact TWFP disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**(bureau, unité opérationnelle ou poste, et **non une personne**) :

Nom du bureau, de l'unité opérationnelle ou du

poste :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone portable :

Fax :

**4. Informations sur les moyens de communication spécialisés (opérationnels 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)**

Veuillez indiquer le SMT (Système mondial de télécommunications de l'OMM), l'e-mail, le SMS ou le fax par ordre de priorité. Notez que toutes les méthodes de diffusion désignées ci-dessous seront utilisées simultanément par les prestataires de services relatifs aux tsunamis NEAMTWS, mais les messages de notification peuvent atteindre leur destination à des moments différents selon le moyen de communication.

Veuillez prendre note de ce qui suit :

- En général, le réseau de communication spécialisé du SMT permet de recevoir des messages de notification en quelques minutes, alors que le courrier électronique et la télécopie peuvent subir des retards aux heures de pointe.
- Pour le SMT, veuillez inclure les indicateurs internationaux de localisation du SMT à 4 lettres utilisés dans les rubriques abrégées. Les indicateurs de localisation sont disponibles dans ce document (en anglais) :

[http://www.wmo.int/pages/prog/www/ois/Operational\\_Information/VolumeC1/CCCC\\_en.pdf](http://www.wmo.int/pages/prog/www/ois/Operational_Information/VolumeC1/CCCC_en.pdf)

Pour chaque méthode de diffusion, veuillez préciser le mode (SMT, e-mail, SMS ou fax) et les adresses/numéros de contact à utiliser (indicateur de localisation SMT, adresse(s) e-mail, numéro(s) de téléphone portable, numéro de fax) :

**Principal moyen de communication :**

Mode (SMT, e-mail, SMS, Fax) :

Adresse/numéro de contact :

**Variante 1 :**

Mode (SMT, e-mail, SMS, Fax) :

Adresse/numéro de contact :

**Variante 2 :**

Mode (SMT, e-mail, SMS, Fax) :

Adresse/numéro de contact :

**Variante 3 :**

Mode (SMT, e-mail, SMS, Fax) : \_\_\_\_\_

Adresse/numéro de contact : \_\_\_\_\_

Veuillez également indiquer le numéro de téléphone à utiliser pour les communications vocales, par ordre de priorité. En général, en raison des barrières linguistiques, les prestataires de services relatifs aux tsunamis NEAMTWS n'utilisent pas la communication vocale comme principal moyen de diffusion, mais comme moyen de secours ou pour confirmer la réception d'un message par les moyens susmentionnés, en cas d'urgence.

Priorité : \_\_\_\_\_

Variante 1 : \_\_\_\_\_

Variante 2 : \_\_\_\_\_

Variante 3 : \_\_\_\_\_

**5. Commentaires :**

---

---

---

Soumis par : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Poste : \_\_\_\_\_

Ministère/agence gouvernementale : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## **2/ Points de prévision des tsunamis**